

# GRAND SALON

## du 01 au 20 septembre 2020

ଓଡ଼ିଆ      ଓଡ଼ିଆ

<b>Lieu</b>	<b>SALLE MOLIERE - AGDE</b>
<b>Horaires</b>	De 10H00 à 18h00 dimanche compris
<b>Participation financière</b>	Droit d'accrochage : 20 € En cas de vente l'artiste effectuera librement un don à l'association qu'il jugera convenable.
<b>Limite d'inscription</b>	<b>15 août 2020</b>
<b>Gardes</b>	Prévoir 2 jours de garde sinon verser 15€ par jour pour le remplaçant
<b>Thème</b>	<b>LIBRE</b>
<b>Format</b>	Du format 10 au format 20 inclus. Carré à partir de 50x50, 70x70 maxi Pour les sculptures : minimum 30 cm, maximum 50. Aquarelles et pastels : min 40 x 50 encadré – max 73 x60 encadré
<b>Nombre d'oeuvres</b>	<b><u>2 ou 3 en fonction de l'espace disponible ( 2 au format 15 ou 20 – 3 au format 10 ou 12 )</u></b> Les oeuvres doivent être munies de leur système d'accrochage soit 2 pitons avec cordelette. L'œuvre devra comporter au verso le nom de l'artiste et le titre. <b><u>Les œuvres au pastel ou aquarelle seront encadrées avec « liséré et marie-louise » n'excédant pas 7 cm ensemble.</u></b>
<b>Réception /Accrochage</b>	Mardi 01 septembre de 09h00 à 12h00
<b>Vernissage</b>	Pas de vernissage
<b>Décrochage / Retrait</b>	Dimanche 20 septembre à partir de 17h00.
<b>Matériel</b>	
<b>Animateur(s)/ responsable(s)</b>	Le Bureau
<b>Conditions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>↳ Être à jour de la cotisation (année civile).</li> <li>↳ Assurer les gardes prévues</li> <li>↳ Respecter les délais, dates et horaires</li> </ul>
<b>Fiche d'inscription</b>	Les inscriptions sur papier libre doivent contenir toutes les informations nécessaires à l'enregistrement (Nom du Salon– Nom, Prénom & Pseudo de l'artiste – Téléphone – Nom, Technique, dimensions et valeur des œuvres )
<b>Inscription</b>	<a href="mailto:aapia.lien@gmail.com"><u>aapia.lien@gmail.com</u></a> sur le site : <a href="http://www.peintresagathois.com"><u>www.peintresagathois.com</u></a> ou par courrier : Michèle COUSSY 38 rue Voltaire 34300 AGDE. Tél : 06 23 39 01 95
<b>Remarques</b>	Interdiction d'exposer des copies ( ou faire annotation de l'auteur de l'oeuvre et elles seront hors concours ). Les œuvres présentées les années précédentes ne seront pas acceptées